

En mars 2020

## Rapport de printemps 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que vous recevrez ce rapport en étant en bonne santé.

La saison a dû être prématurément clôturée à Loèche-les-Bains et Albinen. Presque tout est fermé. Espérons que les mesures prises par la Confédération s'avéreront efficaces et nous permettrons de bientôt retourner à la normalité.

Avec ce rapport nous souhaitons vous informer de ce qui s'est passé ces derniers mois. En même temps vous recevrez les bulletins de versement pour le paiement des cotisations 2020.

### Assemblée des membres

- Notre 3ème assemblée des membres a eu lieu le 28.12.19 à la Leukerbad Clinic et a réuni comme toujours de nombreuses personnes.
- Diego de Bernardi, le nouveau trésorier, a été élu comme membre du comité.
- Par la même occasion, la présidente a présenté le nouveau Masterplan pour Loèche-les-Bains qui devrait, dans les 5 prochaines années, permettre une augmentation de 20 % du nombre de nuitées. Le SECO soutient ce plan avec un montant considérable.

### Loèche-les-Bains

- Suite à notre demande nous avons appris que Loèche-les-Bains a présenté au Conseil d'Etat son règlement provisoire de taxes de séjour pour homologation définitive pour la fin de l'année. En janvier, le Conseil d'Etat valaisan a accepté le règlement avec les forfaits actuels de 50 nuitées.
- Malgré de nombreuses demandes durant l'année et une requête adressée au Conseil d'Etat, Loèche-les-Bains ne nous a pas communiqué les chiffres de base et n'a pas jugé utile de nous impliquer d'une quelconque manière.
- Les données nouvellement fournies pour calculer la base des 50 nuitées nous ont été transmises par le Conseil d'Etat valaisan.
- Loèche-les-Bains a, à l'aide du système de comptabilisation „Feratel“, calculé que des appartements loués annuellement totalisent 78 nuitées et les appartements occupés par leurs propriétaires 34 nuitées. En tenant compte de ces chiffres, on arrive à une moyenne de 56 nuitées. C'est pour cette raison que la commune accepte les 50 nuitées actuellement en vigueur.
- Pour s'opposer à ce traitement injuste (les uns paient 16 nuitées de trop et les autres encaissent injustement 28 nuitées), notre association et 2 de nos membres, en tant que plaignants individuels, ont déposé un recours au Tribunal fédéral.

## **Albinen**

- Les recours contre les taxes touristiques à Albinen se trouvent auprès du Conseil d'Etat valaisan.
- Entre-temps a été créée une commission dont les membres sont des représentants de la commune, des loueurs et propriétaires de résidences secondaires qui essaient de trouver un compromis acceptable pour tous. La commission s'est réunie 2 fois, mais il a été décidé de ne rien laisser filtrer des discussions.
- Aucune nouvelle discussion n'est planifiée vu la situation concernant le Coronavirus.

## **Tarif du courant électrique pour les résidences secondaires**

- Nous avons tous de nouveau reçu la facture de ReLL AG concernant la connexion du courant électrique de notre résidence secondaire. Comme nous le savons, le tarif de base appliqué aux appartements occupés une partie de l'année seulement est 2 x plus élevé que celui des appartements occupés toute l'année.
- Nous avons donc consulté l'article 18 de l'ordonnance fédérale sur l'approvisionnement en électricité et avons contacté la commission fédérale responsable de l'électricité (El-Com). Ces recherches nous ont appris que la procédure de ReLL AG est, si nous le comprenons bien, justifiée. La ReLL AG peut exiger des prix différenciés car les tarifs de base des appartements non occupés toute l'année servent à financer les périodes de pics. A ce propos, il est fait référence au principe de causeur (Article 14, alinéa 3 de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité). Cependant, les propriétaires des résidences secondaires ont la possibilité de prouver qu'ils utilisent leur appartement toute l'année. Dans ses explications, le spécialiste de l'ElCom cite un cas où une utilisation de 329 jours a été admise comme utilisation annuelle. Cependant, cette moyenne est très élevée.

## **Autres informations**

- Après la dernière l'assemblée de l'association il a été demandé que la révision des comptes ne se fasse plus par le comité, mais qu'un réviseur soit nommé. Etant donné que d'autres modifications de statuts sont envisagées, nous ne souhaitons pas attendre la prochaine assemblée générale, mais convoquer une assemblée générale extraordinaire cet été. Toutefois, la situation extraordinaire dans laquelle nous nous trouvons actuellement, rend une telle planification difficile. Nous vous tiendrons au courant (veuillez svp. consulter notre site internet: <http://www.w2r2leukerbadalbinen.ch/> )

## **Webmaster pour nos propres besoins**

- Nous cherchons d'urgence quelqu'un pour se charger de notre site internet. Ce n'est pas un grand travail, mais il faudrait pouvoir trouver facilement les plus importantes informations. Nous serions évidemment enchantés si un de nos membres, voire un fils/fille/petit enfant\* pouvait se charger de notre page internet.
- Veuillez svp. vous adresser à: [info@w2r2leukerbadalbinen.ch](mailto:info@w2r2leukerbadalbinen.ch)

Nous vous remercions de votre soutien et intérêt!

Veuillez svp. nous faire parvenir les cotisations dues le plus vite possible, car les procédures en cours épuisent assez rapidement notre capital. Nous avons besoin de votre aide.

La cotisation annuelle est de CHF 50.--

(IBAN CH74 0900 0000 1460 2028 6, en faveur de l'Association des propriétaires de résidences secondaires à Loèche-les Bains et Albinen, 1763 Granges-Paccot)

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, nos cordiales salutations et restez en bonne santé.

Au nom du comité

**Martina Burdeska, présidente**

**Comité de l'association des propriétaires de résidences secondaires à Loèche-les-Bains et Albinen**

MARTINA BURDESKA, présidente, (Riehen)

Email-Adresse: burdeskamartina@gmail.com

JEAN-JACQUES ZENGER, Vizepräsident / LBC + Vertreter (Granges-Paccot)

Email-Adresse: jjzenger@bluewin.ch

HANNES FLÜHLER, Vizepräsident (Zürich)

Email-Adresse: hannes.fluehler@env.ethz.ch

URSI FREY (Genève)

Email-Adresse: ursi-frey@bluewin.ch

OTHMAR SCHLUMPF (Bertschikon)

Email-Adresse: o.schlumpf@bluewin.ch

HUBERT STÖCKLI (Freiburg i.Ue.)

Email-Adresse: hubert.stoekli@unifr.ch

DIEGO DE BERNARDI, Caissier/Kassier (Gordola)

Email-Adresse: info@autodebe.ch

LAURENT TRIVELLI, Secrétariat / Sekretariat (Lausanne)

Email-Adresse: trivelli@legentis.ch